



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4542

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Les Lions du 8e, pour l'organisation de la 13e édition du tir en campagne de Fourvière (tir à l'arc), le 13 et le 14 avril 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4542 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LES LIONS DU 8E, POUR L'ORGANISATION DE LA 13E EDITION DU TIR EN CAMPAGNE DE FOURVIERE (TIR A L'ARC), LE 13 ET LE 14 AVRIL 2019 (DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Les Lions du 8^e, dont le siège social est situé 67 rue Pierre Delore à Lyon 8^e, organise la 13^e édition du tir en campagne de Fourvière, le 13 et 14 avril 2019.

Créée en 1989, l'association a pour objet l'enseignement et la pratique du tir à l'arc en loisir et en compétition.

Cet événement sera organisé sur la colline de Fourvière à Lyon 5^e. Il réunira pendant deux jours, plus de 200 archers régionaux et nationaux, de toutes catégories et de tous niveaux.

Plusieurs membres de l'équipe de France participeront à cette compétition.

Le tir « campagne » est une discipline internationale de tir à l'arc. Il s'agit d'une discipline de parcours dont la cible est circulaire de deux couleurs, noir et jaune. La particularité de cette discipline est d'avoir des cibles avec des distances connues et des distances inconnues.

Le samedi auront lieu les entraînements officiels.

Le dimanche, cette épreuve qualificative pour les championnats de France mettra en œuvre 24 cibles. Une partie du parcours passera par l'ancienne piste de ski de la Sarra, le parc des Hauteurs, l'Externat Sainte Marie et le chemin de Montauban.

Par ailleurs, cette compétition sera le support cette année du Championnat Départemental de Tir à l'Arc.

Formé de 4 archers, les pelotons passent ainsi de cibles en cibles et rencontrent des situations parfois compliquées en fonction des installations :

- Le tir est en descente ou en montée,
- Les cibles sont positionnées de 10 à 65 mètres.

La Fédération Française de tir à l'arc, le Comité Régional Rhône-Alpes de tir à l'arc, le Comité Départemental de tir à l'arc seront également présents ainsi que d'autres clubs de tir à l'arc de la métropole.

L'association attend 500 spectateurs sur les deux jours.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont de :

- Faire découvrir et promouvoir cette discipline auprès du public lyonnais,
- Participer au développement de la pratique du tir à l'arc,
- Organiser une compétition de qualité, avec un parcours attrayant.

L'association sollicite une subvention de 2 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 11 000 euros.

En 2018, l'association Les Lions du 8^e a reçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation du championnat de France de tir à l'arc de deuxième division par délibération n° 2018/3768 du 26 mars 2018.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'association les Lions du 8^e.

Vu l'avis du Conseil **des 5^e et 8^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association Les Lions du 8^e pour l'organisation du tir en campagne de Fourvière, le 13 et 14 avril 2019.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 6574, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT